

Elections municipales: « Au royaume des aveugles... »

Si le retentissement national des élections municipales des 23 et 30 mars derniers saute aux yeux, l'interprétation de ce type de scrutin est toujours plus complexe qu'il n'y paraît, dans la simplification du temps court médiatique. Décryptage.

Jean-Pierre DUBOIS, président d'honneur de la LDH

Les élections municipales des 23 et 30 mars, premier scrutin organisé sur l'ensemble du territoire depuis l'alternance de 2012, étaient un test politique attendu depuis des mois. Et l'impopularité présidentielle, supérieure même à celle qui frappait Nicolas Sarkozy en 2008, laissait prévoir un mauvais résultat pour la majorité parlementaire et pour le gouvernement, dès lors qu'une pratique monarchique inconstitutionnelle, mais maintenue, fait du gouvernement et du Parlement les exécutants de la « politique de la nation » décidée à l'Elysée.

Les résultats ont été pires encore que prévu, comme en témoigne le basculement de villes telles que Limoges, Toulouse, Niort ou Nevers. Au-delà de la diversité des contextes locaux, l'ampleur du séisme a entraîné un changement non seulement de gouvernement mais aussi de dynamique politique, et un rétrécissement de la majorité parlementaire. Les élections municipales mêlent d'abord toujours, dans des proportions variables, enjeux locaux et nationaux. Même si se dessinent clairement des mouvements généraux, on voit bien qu'ils ne suffisent pas à expliquer par exemple les différences entre Strasbourg et Toulouse, Metz et Limoges, Avignon et Marseille, Montpellier et Grenoble.

On rencontre ensuite des questions de comparabilité. Dans une commune de moins de

1 000 habitants, non seulement l'éventail des forces présentes au niveau national ne décrit qu'imparfaitement la socialisation politique propre aux villages, mais le mode de scrutin (de liste, majoritaire, mais avec panachage donc « individualisation » des scores) est profondément différent de celui qui s'applique au reste du territoire (scrutin de liste proportionnel avec « prime majoritaire » de 50 % des sièges, pour la liste arrivée en tête). C'est pourquoi il ne sera ici question que des communes dans lesquelles s'applique le scrutin proportionnel (qui rassemblent, en 2014, plus de 83 % des électeurs inscrits).

Forte abstention et « bascules » spectaculaires

Quant aux comparaisons dans le temps, elles supposent une référence pertinente, celle du dernier scrutin de même nature (ici, celui de mars 2008). Mais une loi du 17 mai 2013 a abaissé de 3 500 à 1 000 habitants le seuil de population séparant les (petites) communes « à scrutin majoritaire avec panachage » des communes (plus peuplées) « à scrutin proportionnel corrigé ». D'où trois difficultés : d'abord, les statistiques de répartition politique des suffrages, qui ne sont établies que là où s'applique le scrutin proportionnel, portent en 2014 sur un nombre d'électeurs inscrits beaucoup plus élevé (38 millions, contre 27 millions en 2008). Ensuite, comme

dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants la participation est globalement plus forte que dans les communes de plus de 3 500 habitants, la progression de l'abstentionnisme dans les villes est sans doute minorée par les chiffres officiels. Enfin, dans ces communes de 1 000 à 3 500 habitants, beaucoup de listes sont difficiles à classer politiquement, d'où un passage de 265 000 voix à presque 2,2 millions pour les listes « Divers », de 2008 à 2014. Cette complexité ne doit ni être ignorée, ni bien sûr empêcher de prendre acte de tendances générales incontestables.

D'abord, la participation électorale a encore diminué (au second tour, 63,70 % en 2014 contre 65,20 % en 2008), alors que 2008 était déjà un record d'abstentionnisme municipal : le désenchantement des électeurs n'épargne plus un scrutin réputé plus proche des citoyens et de leurs préoccupations quotidiennes. Et malgré le caractère spectaculaire des résultats du premier tour, l'abstention n'a reculé que de 0,15 % d'un tour à l'autre, même s'il est vrai qu'il y a eu mobilisation plus forte dans les « points chauds ».

Une combinaison de facteurs explicatifs

Quant aux rapports de forces politiques, le bilan des villes gagnées et perdues est sans appel : en 2008, la gauche administrait 509 villes d'au moins 10 000 habitants, et la droite 433. Désormais, la gauche n'en gère plus que 349, la droite 572... et l'extrême droite 11. Si l'on ajoute qu'ont basculé à droite des villes tenues par la gauche depuis plus d'un quart de siècle (Angers, Belfort, Chambéry, La Roche-sur-Yon...), voire depuis plus de quarante ans (Nevers, Pau)... et cent deux ans dans le cas de Limoges, on est bien au-delà de l'effet de contrepoids qui désavantage toujours la coalition au pouvoir nationalement, dans un scrutin local. Au-delà de ces « bascules » spec-

taculaires, de la perte de Toulouse et de la déroute de Marseille, la défaite historique de la gauche gouvernante se mesure tout aussi nettement à l'échelle nationale. Au premier tour, dans les villes d'au moins 10 000 habitants, elle perd un peu plus de 13 % de son électorat (de 48 % des suffrages exprimés en 2008, à 41,4 % en 2014) ; la droite, elle, reste quasi stable (de 45,2 % en 2008 à... 45,5 % en 2014), ce qui fait penser que l'impressionnante razzia de villes est une victoire par défaut. L'extrême gauche reste quant à elle marginale (passant de 1,3 % à 1,5 %), mais l'extrême droite multiplie par plus de treize son électorat (passant de 0,7 % à 9,2 %).

Si l'on considère plus largement les communes d'au moins 1 000 habitants (régies par le scrutin proportionnel), qui rassemblent plus de quatre électeurs inscrits sur cinq, les listes de gauche ont obtenu en 2014, au premier tour, 38,20 % des suffrages exprimés, contre 46,38 % pour les listes de droite et 4,88 % pour les listes d'extrême droite. Les 9,96 % de suffrages allant dans ces communes à des listes étiquetées « divers » peuvent expliquer le moindre score des listes de gauche et d'extrême droite (par rapport aux chiffres des villes de 10 000 habitants et plus), mais leur présence n'a pas affecté les listes de droite. Au second tour, les chiffres sont de 41,56 % pour la gauche, de 45,65 % pour la droite et de 6,87 % pour l'extrême droite : cette fois, les scores de la droite et de la gauche sont presque identiques à ceux qui concernaient les seules villes de 10 000 habitants, et plus au premier tour ; en revanche, l'extrême droite reste relativement moins forte, dans les communes de 1 000 à 10 000 habitants, que dans les villes plus peuplées.

La série statistique la plus intéressante est celle qui s'exprime en nombre de suffrages : elle permet de ne pas confondre une pous-

Les très nombreuses villes gagnées par la droite l'ont été « par défaut » : celle-ci a perdu des électeurs par rapport à 2008, mais beaucoup moins que la gauche. Et le seul gagnant incontestable du scrutin est l'extrême droite...

sée réelle dans l'électorat avec une simple « victoire par défaut », due à une abstention plus forte dans le camp adverse. Mais on a vu que la réforme des modes de scrutin rend la mesure des évolutions assez difficile à établir, les chiffres officiels concernant en 2008 les seules communes de 3 500 habitants et plus, alors qu'en 2014 ils rassemblent toutes les communes d'au moins 1 000 habitants. C'est pourquoi la ventilation politique par le ministère de l'Intérieur concernait 16,1 millions de suffrages exprimés en 2008... et 22 millions en 2014, alors que l'abstention a légèrement progressé en six ans. Il faut donc affecter les résultats obtenus par chaque courant politique en 2008 d'un coefficient multiplicateur pour compenser cette différence de focale, mais il demeure que le poids des « divers » dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants fausse, dans une certaine mesure, la répartition.

L'extrême droite, incontestable gagnant

Sous ces réserves, en six ans, la gauche a perdu au premier tour deux millions d'électeurs ; la droite en a perdu 400 000 ; l'extrême droite en a gagné 800 000 (les « divers » augmentant de

© CLAUDE TRUONG-NGOC, WIKIMEDIA COMMONS



(1) Cet article est écrit dans les premiers jours de mai 2014.



1,8 million). Au second tour, la gauche a perdu 740 000 voix, la droite en a perdu 380 000, et l'extrême droite en a gagné 650 000 (les « divers » augmentant de 510 000). Les très nombreuses villes gagnées par la droite l'ont donc bien été « par défaut » : elle a perdu des électeurs par rapport à 2008, mais beaucoup moins que la gauche. Et le seul gagnant incontestable du scrutin est l'extrême droite : sa progression en nombre de villes gagnées (+ 12) et en pourcentage de suffrages exprimés (6,87 % au second tour, dans les communes de 1 000 habitants et plus ; 9,2 % dans les villes d'au moins 10 000 habitants) est due à un considérable élargissement de son électorat (de 240 000 à 1,1 million de voix au premier tour, de 25 000 à 690 000 au second tour).

Ces résultats ne sont ni surprenants ni inattendus. Le principal parti d'opposition, dont l'état n'est pas flamboyant, n'est fort que de la faiblesse de ses adversaires. En revanche, le Front national capitalise l'exploitation de la peur, mais aussi la reprise de certaines de ses obsessions (sécuritaires et xénophobes) par une grande partie des autres forces politiques :

« Le principal parti d'opposition, dont l'état n'est pas flamboyant, n'est fort que de la faiblesse de ses adversaires. En revanche, le Front national capitalise l'exploitation de la peur, mais aussi la reprise de certaines de ses obsessions (sécuritaires et xénophobes) par une grande partie des autres forces politiques. »

nistré tuait un Rom, son maire serait à ses côtés, n'étaient ni l'un ni l'autre membres du FN, mais pour l'un de l'UMP et pour l'autre de... l'UDI. Quant au dirigeant politique national qui présentait naguère le mode de vie des Roms comme en contradiction avec le nôtre, il s'appelait Manuel Valls et non Marine Le Pen. Enfin, l'effondrement de l'électorat de la gauche gouvernante est en ligne avec le record absolu d'impopularité du principal gouvernant réel.

Les répliques de ce séisme vont se faire sentir durablement. La première a concerné les intercommunalités, qui comptent bien plus que les grandes villes, dès lors que les communautés urbaines gèrent plus de 80 % des services publics d'une agglomération. Ainsi, dans la réalité politique, Marseille et Bordeaux étaient gérées pour l'essentiel par des socialistes et ont basculé à droite. La situation de l'agglomération lilloise est plus incertaine : la gauche a perdu la majorité mais a empêché la droite d'en récolter les fruits.

Autre réplique à terme rapproché, les élections européennes, dont le mode de scrutin proportionnel par grandes « super-régions » confirmera sans doute ⁽¹⁾ l'ampleur de la défaite du Parti socia-

liste, et la poussée considérable de l'extrême droite.

Enfin, la majorité du Sénat va repasser à droite en septembre, puisque 95 % des 150 000 « grands électeurs » sénatoriaux représentent les communes. Il en résulte notamment qu'aucune révision constitutionnelle ne sera plus possible sans l'accord de la droite, mais comme les deux années de majorité de gauche, dans les deux assemblées parlementaires, n'ont pas été mises à profit de ce point de vue, on n'aura à regretter que des occasions perdues.

Une monarchie élective à l'œuvre...

Mais la principale retombée des élections municipales est déjà acquise. Le président de la République, loin de changer de cap, a accentué celui qu'il avait décidé seul, en janvier 2014, et qui constituait un véritable tournant politique de son mandat : il a considéré que le glissement des municipalités vers la droite et parfois l'extrême droite devait être, en quelque sorte, accompagné sur le terrain des politiques économiques et sociales, comme sur celui, plus symbolique, de la personnalité occupant l'hôtel Matignon. Malgré un début de rétraction de la majorité parlementaire, ce choix personnel n'a fait l'objet d'aucun débat public et contradictoire parmi les députés de gauche ou au Parti socialiste. Ainsi va la monarchie élective dans laquelle, entre deux « choix du roi », le pouvoir réel n'est responsable devant personne et ne s'exerce jamais collégialement. Les trois années qui viennent n'en seront sans doute plus agréables ni pour les gouvernants nationaux, ni pour les citoyens confrontés à ce qu'est une gestion municipale d'extrême droite, ni pour celles et ceux qui s'inquiètent, à juste titre, de la dégradation de la démocratie instituée dans notre pays. ●